Un transitaire est un tiers qui facilite la réception, le dédouanement et la livraison à l'Organisme bénéficiaire de cargaisons acheminées par fret international vers les destinations désignées. Cette liste de contrôle fournit le minimum d’informations requises pour préparer les documents d'appel d'offres pour la passation de marchés de services avec un transitaire.

|  |  |
| --- | --- |
| **Qualifications recommandées** | |
| ⬜ | Être autorisé par le gouvernement local à effectuer les formalités de dédouanement |
| ⬜ | Être au fait de tout changement relatif aux normes douanières du gouvernement hôte |
| ⬜ | Connaître les règles et réglementations locales concernant les cargaisons de l’USAID / FFP |
| ⬜ | Capable d'utiliser efficacement la technologie, y compris un bon système de télécommunications et d'un système de suivi informatisé qui permet de localiser l'expédition à tout moment |
| ⬜ | Fournir des références d'autres parties (de préférence des ONG) ayant utilisé leurs services |
| ⬜ | Posséder ou avoir accès à un entrepôt de stockage pour protéger et contrôler la cargaison en transit |
| ⬜ | Capable de fournir un éventail de services (tels que le dédouanement du fret maritime et aérien, le remballage de la cargaison endommagée et le courtage en transport)  Remarque : Dans certains cas, les transitaires peuvent agir en tant que courtiers de transport pour louer des camions appartenant à un certain nombre de propriétaires individuels et offrir un service de transport terrestre à l’organisme bénéficiaire sur la base d'un «coût par tonne livrée». |
| **Tâches spécifiques** | |
| ⬜ | Assurer la liaison avec l'inspecteur indépendant, l'agent de l’armateur, les autorités portuaires et les départements gouvernements pour un bon fonctionnement de l’opération |
| ⬜ | Traiter tous les documents nécessaires pour décharger la cargaison |
| ⬜ | Payer les frais de port et les licences d'importation |
| ⬜ | Obtenir les dédouanements et les timbres nécessaires; faciliter les dispositions d'exonération de droits |
| ⬜ | Vérifier l'arrivée de la cargaison dans le port |
| ⬜ | Surveiller les opérations de déchargement, de stockage et de chargement |
| ⬜ | Inspecter les colis d'expédition pour les dommages visibles |
| ⬜ | Peser un échantillon de cargaison |
| ⬜ | Recruter, former et superviser les ouvriers pour le reconditionnement de la cargaison endommagée |
| ⬜ | Documenter tous les dommages ou pertes à la cargaison |
| ⬜ | Faciliter le transport de la cargaison depuis le navire (ou les hangars de transit portuaires) jusqu'au (x) entrepôt (s) de l’organisme bénéficiaire |
| ⬜ | Recruter, former et superviser les ouvriers pour le transfert de marchandises vers les camions (ou les wagons) pour le transport terrestre |
| ⬜ | Documenter tous les mouvements de la cargaison avec des lettres de transport et des rapports d'expédition quotidiens |
| ⬜ | Soumettre à l’organisme bénéficiaire des copies de toutes les factures portuaires pour les droits de débarquement, l'entrepôt portuaire, le stockage et les frais de main-d'œuvre |
| ⬜ | Soumettre à l’organisme bénéficiaire des copies des bulletins signés pour le paiement des salaires des ouvriers |
| **Clauses à inclure dans le contrat** | |
| ⬜ | Nom (s) et titre (s) du membre du personnel de l’organisme bénéficiaire à qui l'agent doit rendre compte |
| ⬜ | Droit de sous-traiter uniquement avec l'approbation de l’organisme bénéficiaire |
| ⬜ | Normes de déchargement et d'expédition jusqu'à la distribution finale, en particulier sur un connaissement direct |
| ⬜ | La responsabilité de livrer la totalité de l'expédition, selon le décompte du déchargement, au lieu désigné par l’organisme bénéficiaire |
| ⬜ | Capacité du fournisseur à offrir une police d’assurance pour la couverture des pertes et / ou, le cas échéant, versement d’une caution d'exécution |
| ⬜ | Temps maximum autorisé pour fournir les services spécifiés dans le contrat (pour éviter les surestaries) |
| ⬜ | Provision pour force majeure |
| ⬜ | Pénalité pour non-exécution (tels que le retard de livraison) |
| ⬜ | Dispositions pour le règlement des litiges, le respect des termes du contrat et le paiement des dommages |
| ⬜ | Modalités de paiement (exiger que le fournisseur soumette les factures dans un délai limité après le déchargement de la cargaison et, en règle générale, ne payer pour un service que s'il est exécuté de façon satisfaisante) |